



- augmentation de 10 à 15% de la tarification des services municipaux, diminution du service de bus pour les écoles et des aides aux voyages scolaires
- abandon du choix d'une réduction journalière du temps scolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires
- facturation des salles aux associations
- diminution de la politique de prévention de la délinquance
- mise en cause de l'existence de certaines bibliothèques et du fonctionnement gratuit,
- fermeture brutale de la MIE, en charge d'apporter du soutien aux chômeurs,
- fermeture programmée de la crèche familiale.

Et cette dernière annonce est peut-être la plus grave. C'est une erreur stratégique car cette crèche est un atout pour accueillir de nouvelles familles sur la commune (cf lettre précédente et signez la [pétition gratuite](#) sur change.org).

Cette politique d'austérité sociale est seulement destinée à rembourser la dette mais elle met en péril le modèle social de notre commune.

La diminution de la contribution de l'Etat à la commune (800k€ en 2 ans pour notre commune) pèse déjà lourdement sur les budgets communaux. Dans ce contexte, un remboursement de la dette de 2,3 M d'€ apparaît comme encore plus déraisonnable et fait peser les plus grandes inquiétudes sur la possibilité d'investir pour le nécessaire maintien d'équipements.

Dans ce contexte, quel est l'avenir de l'école des Buclos, de la piscine des Ayguinards, du château de Rochasson ? Que deviennent des gymnases en panne d'entretien ? Doit-on résumer les projets d'investissement de ce mandat au seul système de vidéosurveillance ?

Faut-il rappeler ici que la majorité au conseil met en place ce système de vidéosurveillance avec un coût de 700 k€... L'abandon de ce projet, à lui seul, compenserait la diminution de l'Etat.

Cette volonté de consacrer l'ensemble de nos efforts budgétaires au remboursement de la dette n'est en aucun cas le choix de l'Etat ou de la Métro. C'est le seul choix de la majorité.

**Maitriser la dette, oui, nous y sommes favorables, mais avec bon sens et équilibre. Une diminution de l'encours de la dette à hauteur de 1M€ permettrait de préserver notre politique sociale et de continuer une politique de rénovation de nos équipements.**

Retour sur les questions écrites posées en fin de conseil :

- Notre question sur [l'évolution de l'école de musique](#) a suscité l'énervement de la conseillère en charge qui nous a donné la liste de toutes les réunions (y compris les conseils de classe !) faites cette année. Cela ne nous dit pas quelle politique est suivie, quels objectifs sont recherchés, où en est le projet d'établissement voté en avril 2012 ? Pour autant, il semble que nos questions ont entraîné une réaction puisque les parents d'élèves ont reçu une lettre les invitant à participer à la mise en place du conseil d'établissement...
- Notre question sur [l'aménagement de Malacher Nord](#) a été considérée sans intérêt et donc sans réponse, puisqu'un groupe de travail ad hoc est en place. Notre question s'appuyait pourtant sur une lettre de ce groupe... et il y a des problèmes de fond qui nécessitent l'attention du conseil...

C'est devenu une habitude au conseil municipal de Meylan de répondre à côté des questions pour éviter de rentrer dans une discussion sur le fond... La majorité ne veut pas se saisir des problèmes que nous identifions pour expliquer ou améliorer l'action publique municipale... C'est dommage !

- **Prochain conseil** : lundi 30 mars à 17 h30, en salle du conseil municipal.
- **Élections départementales** : dimanche 22 et 29 mars 2015. Pensez aux procurations pour les absents.

N'oubliez pas de visiter notre site [aimeylan.fr](http://aimeylan.fr)

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>